



Ville de Lausanne

Municipalité

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1001 Lausanne

Lausanne, le 24 octobre 2024

Retrait du rapport-préavis N° 2024/17

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Nous vous informons que la Municipalité retire le rapport-préavis N° 2024/17 « Les auteur-es dans le viseur : pour un programme de sensibilisation ciblant les auteur-es de violences intrafamiliales ».

Il s'avère que, lors de sa séance, la commission chargée d'examiner ce rapport-préavis a considéré que la demande exprimée dans le postulat avait une portée plus large que ce qui était explicitement demandé. Dès lors, le directeur de la Sécurité et de l'économie a décidé de retirer ce rapport-préavis afin de le compléter.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter